



1ère journée du cycle de travail 2019 du Réseau National des Aménageurs

L'évaluation environnementale des projets d'aménagements urbains depuis la réforme : premiers retours d'expériences opérationnels et enseignements.

**Vendredi 29 mars 2019
au Forum des images
Forum des Halles, 2 rue du Cinéma, 75 001 Paris**

La journée réunira les aménageurs publics et privés, leurs partenaires de la chaîne de l'aménagement (collectivités, constructeurs promoteurs, investisseurs, urbanistes, bureaux d'études, services de l'Etat...), ainsi que les structures constitutives de l'autorité environnementale au niveau national (AE CGEDD, CGDD) et régional (MRAE, DREAL).

Elle sera l'occasion, après presque deux ans d'application de la réforme, de partager une série de retours d'expériences opérationnels entre professionnels de l'aménagement et autorité environnementale : Quelles sont les principales nouveautés introduites par la réforme et leurs impacts sur les projets d'aménagement ? Quels sont les retours d'expériences de l'autorité environnementale (AE) en matière d'évaluation des projets d'aménagement urbain ? Quels changements la réforme a-t-elle générés pour les aménageurs ? Quelles problématiques opérationnelles, techniques, économiques ou juridiques ont-ils rencontrés ? Comment se sont-ils adaptés pour les dépasser, tant en interne qu'avec leurs partenaires ? Quelles questions et difficultés subsistent ? Après deux ans de pratique, quels bénéfices l'évaluation environnementale apporte-t-elle aux projets ?

La journée sera articulée autour des grands thèmes suivants : Comment définir le périmètre de projet (contenu et maîtres d'ouvrages concernés) ? Quand et comment calibrer le contenu de la première étude d'impact ? Quand et comment l'actualiser ? Concernant la séquence « éviter, réduire compenser », quels sont les enjeux techniques, juridiques et financiers ? Comment anticiper et articuler les plans, programmes et projets, au bénéfice de ces derniers ? Comment utiliser les « procédures coordonnées et communes » ?

**Les participants peuvent transmettre leurs questions par écrit, via une application internet.
Ces questions seront traitées lors des différents temps d'échanges de la journée.**

**Pour se connecter à l'application :
=> Code wifi de la salle : RNARNA2019
=> Lien pour envoyer vos questions : <https://my.beekast.com/kast/rnamars2019/wall>**

Merci de préciser si possible à quel intervenant s'adresse la question, par exemple :

- Focus 1 / Nom intervenant : Question..... ?*
- Table 1 / Nom intervenant : Question ?*

8h45 - 9h20 : Accueil café

9h30 - 9h45 : Ouverture par les co-présidents du réseau national des aménageurs (RNA), Aude DEBREIL, directrice générale de l'EPA Sénart, et Nicolas GRAVIT, directeur d'Eiffage aménagement.

9h45 – 10h : Introduction : L'esprit de la réforme et les premiers retours d'expérience.

Quels sont les principaux changements introduits par la réforme de l'évaluation environnementale pour les projets d'aménagement urbain ? Quel chemin parcouru, quels sont les grands enseignements après deux ans d'application ?

Avec les interventions de :

- Pascal DUPUIS, chef du service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable, CGDD, MTES ;
- Philippe LEDENVIC, président de l'autorité environnementale (AE CGEDD).

10h – 10h15 - Focus 1 - Les circuits : qui instruit, qui décide et quels sont les interlocuteurs au sein de l'AE, en fonction des projets et de leurs stades d'avancement ?

Dans le régime en vigueur, quels sont les circuits de dépôt, d'instruction, de décisions, en fonction des cas (statut du porteur de projet et caractéristiques du projet) et en fonction des stades d'avancement des projets (avant la 1ère décision d'autorisation d'un projet, au long du projet, avant la dernière autorisation) ? Qui fait quoi entre l'AE, les MRAE, les DREAL ? Quelles sont les articulations avec les DDTM (au titre des autorisations environnementales) ? La coexistence actuelle et transitoire de deux régimes pour les projets vivants : quelles principales différences ?

Avec les interventions de :

- Marie-Françoise FACON, secrétaire générale de l'AE CGEDD ;
- Arthur LEBLANC, bureau de l'évaluation environnementale (IDPP1), CGDD, MTES.

10h15 - 11h10 : Table ronde 1 - Retours d'expériences autour du projet Euro3lys et de l'activité régionale Grand Est en matière d'évaluation environnementale des projets d'aménagement urbain.

Animatrices en duo :

- Bénédicte CROZON, directeur général adjoint, Nexity ;
- Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAE Hauts-de-France.

Avec les témoignages de :

- Etienne HEINRICH, directeur général adjoint de l'agglomération de Saint-Louis ;
- Christophe NOËL, directeur des grands projets urbains, Unibail Rodamco ;
- Pierre SPEICH, chef du service évaluation environnementale, DREAL Grand Est ;
- Jean-Philippe MORETAU, membre de la MRAE Grand Est ;
- Charles BOURGEOIS, membre de l'équipe permanente de l'AE.

11h10 – 11h30 : Echanges avec la salle (focus et table 1)

11h30 - 12h : Focus 2 : Quand et comment définir le périmètre de projet ? Quelles problématiques se posent aux aménageurs et à l'AE en ce qui concerne les projets d'aménagement urbains ? Quels sont les retours d'expériences après 2 ans d'application ?

Avec les interventions de :

- David CATOT, chef du bureau de l'évaluation environnementale (IDPP1), CGDD, MTES ;
- Philippe LEDENVIC, président de l'AE ;
- Laura CECCARELLI-LE GUEN, avocate associée DS Avocats.

12h – 12h15 : Echanges avec la salle (focus 2)

12h15 - 12h30 : Intervention d'Alain RICHARD, sénateur du Val-d'Oise, ancien président de la commission spéciale sur la modernisation du droit de l'environnement au sein du conseil national de la transition écologique (CNTE).

12h30 - 14h : Cocktail déjeunatoire sur place

14h - 14h45 : Table ronde 2 - Retours d'expériences autour du projet Toulouse EuroSudOuest (TESO) et de l'activité régionale Occitanie en matière d'évaluation environnementale des projets d'aménagement urbain.

Animateurs en duo :

- Agnès FAUQUEMBERGUE, directrice de projets, Citallios ;
- François DUVAL, membre du CGEDD et de la MRAE Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec les témoignages de :

- Anne FRAISSE, directrice du développement Europolia Toulouse ;
- Eric PAILLOT, directeur du développement, Compagnie de Phalsbourg ;
- Quentin GAUTIER, chef du département autorité environnementale, DREAL Occitanie ;
- Véronique WORMSER, membre permanent de l'AE.

14h45 – 15h : Echanges avec la salle (table 2)

15h - 15h30 - Focus 3 : Quel contenu viser pour la première étude d'impact, dans quelle(s) proportionnalité(s) ? Quand et comment l'actualiser ensuite ? Quelles sont les exigences de l'AE et quels retours d'expériences ?

Avec l'intervention de François DUVAL, membre du CGEDD et membre de la MRAE Auvergne-Rhône-Alpes.

Quels sont les enseignements en matière d'études d'impact initiales de projets d'aménagement : qu'est-ce qui est bien appréhendé et quelles sont les difficultés récurrentes, qu'est-ce que l'AE attend ? Qu'en est-il des volets ERC ? En amont de la création, comment l'aménageur peut efficacement calibrer l'étude d'impact initiale en « proportionnalité » avec le niveau de définition de projets ? Quand et comment actualiser, au regard des évolutions des projets, mais aussi de leurs composantes ? Quels retours d'expériences réussis ou difficiles ? Quelles problématiques opérationnelles se posent aux aménageurs ?

15h30 - 16h30 : Table ronde 3 - Retours d'expériences autour des projets Village Olympique et Village des médias, et de l'activité régionale Ile-de-France en matière d'évaluation environnementale des projets d'aménagement urbain.

Animateurs en duo :

- Bénédicte CRETIN, responsable de la division évaluation environnementale, DREAL Pays de la Loire ;
- Benoît LEBEAU, directeur adjoint de l'aménagement, EPA Paris Saclay.

Avec les témoignages de :

- Jérôme BRACHET, chef de projet du village olympique, et Aglaé BERNARD, cheffe de projet du village des médias, SOLIDEO ;
- Fabrice VULLION, directeur d'études, SOBERCO ENVIRONNEMENT, et Marine LINGLART, directrice, URBAN-ECO ;
- Claire GRISEZ, directrice adjointe de la DRIEE Ile-de-France ;
- Charles BOURGEOIS, membre de l'équipe permanente de l'AE.

16h30 – 16h45 : Echanges avec la salle (focus et table 3)

16h45 – 17h15 : Focus 4 – Quels sont les enjeux de l'ERC ? Comment traiter la séquence « Eviter, réduire, compenser » dans l'évaluation environnementale des projets d'aménagements ?

Avec les interventions de :

- Frédérique MILLARD, cheffe du bureau plans, programmes et projets (IDPP2), CGDD, MTES ;
- Claire POINSOT, directrice régionale BIOTOPE ;
- Eric VINDIMIAN, membre permanent de l'AE.

17h15 – 17h25 : Echanges avec la salle (focus 4)

17h25 - 17h30 : Conclusion de la journée par Nicolas GRAVIT, co-président du RNA.

Cette journée est organisée par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, en collaboration avec le comité directeur du RNA, l'autorité environnementale du CGEDD et le CGDD. Elle est financée par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

